

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 28 avril 2026

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de la convocation : Mercredi 22 avril 2026

Début de séance : 18h10

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; ARRIBAS Romuald ; BAILLY Hervé ; BANDERIER Dominique ; BARNOUX Laurent ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENOIT Jérôme ; BERTHET Philippe ; BONDIER Jean-Robert ; BORSKI Christine ; BOULANGER Patrice ; BOULMER Maryvonne ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRIDE Régis ; BUCHOT Jean-Yves ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CHATOT Patrick ; COLIN Benoît ; CONTET Jocelyne ; CORSETTI Patrice ; CRAUSAZ Lilia ; DALLOZ Jean-Charles ; DARADA Franck ; DE MERONA Dimitri ; DELORME Carole ; DOUVRE Jacques ; DUTHION Jean-Paul ; DUVERNOIS Jean-Baptiste ; FAVIER Jean-Louis ; FREROT Robert ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GENAUDET Christine ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GIROD Pascal ; GRILLET Dominique ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; GUILLLOT Evelyne ; HALBOURG Bertrand ; JAILLET Bernard ; JULLIARD Stéphane ; KERN Pierre-Antoine ; LAGARDE Chantal ; LAMBERT David ; LANIS Yves ; LOMBARDOT Béatrice ; LONG Grégoire ; MAITREPIERRE Lydie ; MARQUES Patrick ; MARTELET Claudine ; MARTELET Florence ; MELESI Gérald ; MICHAUD Christian ; MILLET Michel ; MORAND Nathalie ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NICOLOT Nadine ; OUTHIER Alexandre ; PAGET Jean-Marie ; PARIS Robert ; PELCAR Catherine ; PERCIOT Philippe ; PERRIN Marie-Laure ; PONSOT Pauline ; PROST Philippe ; PROST Romain ; PUPUNAT Philippe ; RATIER Quentin ; RAVIER Pascal ; REFLOC'H Gwenaël ; RETORD Dominique ; REYDELLET Jean-Luc ; ROCHET Bruno ; ROUSSEL Florian ; ROUX Jean ; ROZE Thierry ; SAULNIER Nathalie ; SCHAEFFER Catherine ; SOZZI Virginie ; STEYAERT Frank ; THEVENOT Patrick ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

1

Excusés ayant donné pouvoir : ANGONIN Emmanuel à SAULNIER Nathalie ; BROCHOIRE Myrtille à GIROD Pascal ; CHAMOUTON Philippe à REFOC'H Gwenaël ; CIOE Bruno à MORAND Nathalie ; DEVAUX Catherine à GIROD Franck ; DUBOZ Hervé à CASSABOIS Yannick ; LUSSIANA Eddy à LONG Grégoire ; PIETRIGA Guy à BOULMER Maryvonne ; RENAUD Jean-Christophe à FAVIER Jean-Louis ; RODIA Christophe à JAILLET Bernard ; ROUX Nathalie à MOREL Denis.

Excusés : BOILLETOT Jean-Marc ; BOUILLIER Jean-Charles ; BOURGEOIS Rachel ; LIECHTI Gérald ; OMER Fabien ; POURCELOT Anaïs représentée par ROMAND Jean-Daniel.

Absents : ARTIGUES Damien ; CHANUT Michel ; COURBET Jean-Louis ; FATON Patrice ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; HUGONNET Franck ; PINTO Mélina.

Secrétaire de séance : PELCAR Catherine.

*Le quorum est atteint avec 91 délégués titulaires et 01 délégué suppléant présents pour 103 suffrages exprimés
11 pouvoirs ont été donnés, soit 13 absents pour ce conseil.*

1. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Adoption du compte rendu du Conseil Communautaire d'installation

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le compte rendu de séance du Conseil Communautaire d'installation.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **103 votants –103 pour** - 0 contre - 0 abstention*

2. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Président

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Président.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **103 votants –103 pour** - 0 contre - 0 abstention*

3. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Bureau

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Bureau.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **103 votants – 103 pour** - 0 contre - 0 abstention*

18h32 : Constatant l'arrivé de Jean-Charles Bouiller

4 Principes de fonctionnement des commissions intercommunales (Nombre, commissions obligatoires)

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE VALIDER les principes de fonctionnement des commissions intercommunales tels que rappelés ci-dessous :

- Les commissions sont installées pour la durée du mandat ;
- Le Président de Terre d'Émeraude Communauté est membre de droit des commissions et chaque commission élira son Président le jour de la 1^{ère} réunion ;
- Les membres sont convoqués individuellement par le Président de la commission, la convocation précisant l'ordre du jour ;
- Les commissions se réunissent en tant que comités d'études, chargés de préparer et d'instruire les dossiers qui leur sont soumis, elles n'ont pas le pouvoir de décision ;
- Les travaux des commissions donnent lieu à des conclusions transmises au Bureau communautaire puis au Conseil communautaire ;
- Les séances ne sont pas publiques ;
- Les membres de la direction générale assistent de plein droit aux séances ;
- Des personnes extérieures peuvent être associées aux travaux, à titre consultatif, en fonction des compétences requises ;
- Un compte rendu est établi à l'issue de chaque réunion.

DE PRÉCISER que ces commissions seront composées au maximum de 20 membres dont la moitié sont des Délégués communautaires et l'autre moitié des membres des Conseils municipaux des Communes membres pour chacune d'entre elles ;

DE CRÉER les 14 commissions thématiques intercommunales suivantes :

- attractivité économie
- éducation jeunesse
- tourisme/aménagement du territoire

- environnement et mobilité des usages
- urbanisme/habitat
- sports
- culture
- petite enfance
- police Intercommunale
- assainissement
- transfert de compétence
- appui territorial
- déchets
- travaux/infrastructures

DE CHARGER Monsieur le Président de veiller à la bonne application de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 104 votants – 104 pour – 0 contre – 0 abstentions

18h37 : Constatant l'arrivée de Rachel BOURGEOIS

5 Commissions obligatoires :

a) Élection des membres Commission d'Appel d'Offres (CAO)

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PROCÉDER à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales.

Une liste est présentée :

Membres titulaires :

- Grégoire LONG
- Jean-Yves BUCHOT
- Patrick MARQUES
- Pierre-Rémy BELPERRON
- Franck GIROD

Membres suppléants :

- Jean-Charles GROSDIDIER
- Patrick CHATOT
- Chantal LAGARDE
- Benoit COLIN
- Jean-Luc GUERIN

Sont déclarés élus membres de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :

- Grégoire LONG
- Jean-Yves BUCHOT
- Patrick MARQUES
- Pierre-Rémy BELPERRON
- Franck GIROD

Membres suppléants :

- Jean-Charles GROSDIDIER
- Patrick CHATOT
- Chantal LAGARDE
- Benoit COLIN
- Jean-Luc GUERIN

La commission d'appel d'offres est ainsi composée du Président de la Communauté de communes ou de son représentant, président de droit, et des membres élus ci-dessus.

Le Président est chargé de procéder à toutes formalités nécessaires à la mise en place de cette commission.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 105 votants – 103 exprimés – 1 blanc – 1 abstention

b) Élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PROCÉDER à l'élection des membres de la commission de délégation de service public au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales.

Une liste est présentée :

Membres titulaires :

- Grégoire LONG
- Jean-Yves BUCHOT
- Patrick MARQUES
- Pierre-Rémy BELPERRON
- Franck GIROD

Membres suppléants :

- Jean-Charles GROSDIDIER
- Patrick CHATOT
- Chantal LAGARDE
- Benoit COLIN
- Jean-Luc GUERIN

Il est procédé au vote.

Nombre de votants : 105

Suffrages exprimés : 97

Répartition des suffrages :

- Liste « 1 » : 97 voix

Sont déclarés élus membres de la commission Délégation de Service Public :

4

Membres titulaires :

- Grégoire LONG
- Jean-Yves BUCHOT
- Patrick MARQUES
- Pierre-Rémy BELPERRON
- Franck GIROD

Membres suppléants :

- Jean-Charles GROSDIDIER
- Patrick CHATOT
- Chantal LAGARDE
- Benoit COLIN
- Jean-Luc GUERIN

La commission de délégation de service public est composée du Président de la Communauté de communes ou de son représentant, président de droit, et des membres élus ci-dessus.

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et de toutes formalités nécessaires à la mise en place de la commission.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 105 votants – 94 voix pour Jérôme BENOIT – 1 voix pour Laurent BARNOUX – 1 voix pour Pierre-Rémy BELPERRON – 1 voix pour Jean-Charles GROSDIDIER – 5 blancs – 3 abstentions

c) Composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE FIXER la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) conformément à la liste des communes membres de Terre d'Émeraude Communauté, à raison d'un représentant par commune ;

DE PRÉCISER que chaque commune est représentée au sein de la CLECT par un membre de son conseil municipal, désigné par délibération du conseil municipal à raison d'un représentant par commune ;

DE DIRE que, pour la commune de La Boissière, dépourvue à ce jour d'organe délibérant, la désignation du représentant interviendra dès la mise en place de son conseil municipal le cas échéant, conformément aux modalités de désignation applicables ;

DE CHARGER Monsieur le Président de veiller à la mise en œuvre de la présente délibération et à l'installation de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **105 votants – 105 pour** - 0 contre – 0 abstentions*

18h50 : Constatant l'arrivée de Fabien OMER

d) Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de la procédure de constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), conformément à l'article 1650 A du Code général des impôts ;

DE DIRE que les communes membres seront sollicitées afin de proposer une liste de contribuables en vue de l'établissement de la liste des quarante personnes appelées à être soumise à la délibération du Conseil communautaire ;

DE PRÉCISER que cette liste sera arrêtée lors d'une prochaine séance du Conseil communautaire et transmise au directeur régional ou départemental des finances publiques pour désignation des commissaires ;

DE CHARGER Monsieur le Président de procéder à toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **106 votants – 106 pour** - 0 contre – 0 abstention*

6 Composition CIAS

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE FIXER à 24 le nombre de membres du Conseil d'administration du CIAS, outre le Président de droit, Président de la communauté de communes, soit :

- 12 membres élus issus du Conseil communautaire ;
- 12 membres nommés par le Président de la communauté de communes ;

DE PROCÉDER à la désignation, au scrutin de liste, des membres suivants pour représenter le Conseil communautaire au sein du CIAS :

- **Denis MOREL**
- **Eddy LUSSIANA**
- **Béatrice LOMBARDOT**
- **Christine BORSKI**
- **Claudine MARTELET**
- **Alain MOREL**
- **Sandrine GAUTHIER-PACOUD**
- **Gwenaël REFLOC'H**
- **Maryvonne BOULMER**
- **Robert PARIS**
- **Pauline PONSOT**
- **Nadine NICOLOT**

La proposition est mise au vote :

Résultats : **106 votants – 106 pour – 0 contre – 0 abstention**

7 Désignation dans les syndicats et organismes extérieurs :

a) Comité syndical SIDEC :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE CHARGER Monsieur le Président de transmettre au SIDEC du Jura les données nécessaires à l'identification et à la convocation de l'élu,

DE CHARGER Monsieur le Président de notifier la présente délibération au SIDEC du JURA

La proposition est mise au vote :

Résultats : **106 votants – 97 exprimés – 5 blancs – 4 abstentions**

b) Comité syndical Pays Lédonien :

DE DÉSIGNER les six délégués titulaires suivants pour représenter Terre d'Émeraude Communauté au sein du comité syndical du Pays Lédonien :

1. Philippe PROST
2. Frank STEYAERT
3. Jean-Paul DUTHION
4. Catherine SCHAEFFER
5. Philippe BERTHET
6. Grégoire LONG

6

DE DÉSIGNER les six délégués suppléants suivants :

1. Pascal GIROD
2. Maryvonne BOULMER
3. Antoine VUITTON
4. Fabienne BOZON
5. Jocelyne CONTET
6. Catherine PELCAR

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :

Résultats : **106 votants – 106 pour – 0 contre – 0 abstention**

c) Comité de programmation LEADER :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER désignation les membres suivants pour représenter Terre d'Émeraude Communauté, au sein du Comité de programmation LEADER du Pays Lédonien :

Titulaires

Membre : Patrice CORSETTI
Domicilié 23 rue du moulin 39320 GIGNY

Membre : Frank STEYAERT
Domicilié 185 rue de la fontaine

39130 THOIRIA

Suppléants

Membre : Marie Laure PERRIN
Domicilié 5 rue de la Fruitière 39270 CRESSIA

Membre : Hervé DUBOZ

Domicilié 11 Bis sur le Souhait 39570

POIDS DE FIOLE

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **106 votants – 106 pour** - 0 contre - 0 abstention*

d) Représentant Projet Alimentaire territorial bio du Pays Lédonien :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER le membre suivant pour représenter Terre d'Émeraude Communauté au sein de la SCIC SA créée dans le cadre du PAT bio du Pays Lédonien :

Membre : Florian ROUSSEL

D'AUTORISER ce représentant à siéger et à exercer les fonctions liées à cette représentation au sein des instances de la SCIC SA ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

*La proposition est mise au vote :
Résultats : **106 votants – 106 pour** - 0 contre - 0 abstention*

e) Comité syndical Parc naturel régional du Haut-Jura :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER les délégués titulaires et suppléants au sein du Comité syndical du PNR du Haut Jura au titre de l'objet Charte comme suit :

7

Délégués titulaires :

1. Franck GIROD
2. Gérald MELESI
3. Catherine SCHAEFFER

Délégués suppléants :

1. Christine GENAUDET
2. Dominique RETORD
3. Denis MOREL

DE DÉSIGNER les délégués titulaires et suppléants au sein du Comité syndical du PNR du Haut Jura au titre de l'objet Grand cycle de l'eau de la Haute-Vallée de l'Ain et de l'Orbe comme suit :

6. Bertrand HALBOURG

Délégués titulaires :

1. Franck GIROD
2. Gérald MELESI
3. Catherine SCHAEFFER
4. Jean-Robert BONDIER
5. Carole DELORME
6. Philippe PERCIOT

Délégués suppléants :

1. Catherine DEVAUX
2. Pierre Antoine KERN
3. Patrick MARQUES
4. Philippe BERTHET
5. Christian MICHAUD

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

f) Syndicat de la Rivière d'Ain Aval SR3A :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER les deux délégués titulaires suivants pour siéger au comité syndical du SR3A :

1. Patrice BOULANGER
2. Patrice CORSETTI

DE DÉSIGNER les deux délégués suppléants suivants :

1. Robert FREROT
2. Frederic BRIDE

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

g) Commission Locale de l'Eau :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER les représentants suivants de Terre d'Émeraude Communauté au sein de la Commission Locale de l'Eau Ain Aval et Affluents :

1. Frederic BRIDE
2. Patrice CORSETTI

D'INFORMER le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et Affluents (SR3A) de la présente désignation ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

h) Comité National d'Action Sociale :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER le membre suivant pour représenter Terre d'Émeraude Communauté au sein du CNAS :

- Patrick CHATOT

D'AUTORISER ce représentant à siéger et à exercer les fonctions liées à cette représentation au sein des instances du CNAS durant ce mandat ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

i) Agence Économique Régionale :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER Monsieur Grégoire LONG en qualité de représentant permanent de Terre d'Émeraude Communauté au sein de l'assemblée générale et de l'assemblée spéciale de l'Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté ;

D'AUTORISER ce représentant à présenter sa candidature au sein du conseil d'administration de l'AER, représentant l'ensemble des actionnaires EPCI hors Conseil régional, et à exercer, le cas échéant, toute fonction de gouvernance au sein des instances de la société ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

j) Assemblée Générale de l'EPF :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER le délégué titulaire suivant pour représenter Terre d'Émeraude Communauté au sein de l'Assemblée Générale de l'Établissement Public Foncier Doubs Bourgogne Franche-Comté :

- Catherine SCHAEFFER

DE DÉSIGNER le délégué suppléant suivant :

- Grégoire LONG

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

k) Commission consultative paritaire énergie :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER Monsieur Jean-Paul DUTHION en qualité de représentant de Terre d'Émeraude Communauté au sein de la Commission Consultative Paritaire du Jura sur les énergies ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

l) SPL Mobilités Bourgogne Franche-Comté :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER Madame Catherine DEVAUX en qualité de représentant de Terre d'Émeraude Communauté au sein de l'assemblée générale de la Société Publique Locale Bourgogne-Franche-Comté Mobilités (MBFC) ;

D'AUTORISER ce représentant à siéger au sein des instances de gouvernance de la SPL et à exercer, le cas échéant, toute fonction liée à cette représentation ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

m) Comité syndical SYDOM du Jura :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER les deux délégués titulaires suivants pour représenter Terre d'Émeraude Communauté au comité syndical du SYDOM du Jura :

1. Jean-Yves BUCHOT
2. Pierre-Rémy BERPERRON

DE DÉSIGNER les deux délégués suppléants suivants :

1. Catherine DEVAUX
2. Patrick MARQUES

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

n) SICTOM du Haut-Jura :

LE PRÉSIDENT PROPOSE

DE DÉSIGNER les délégués suivants au SICTOM du Haut-Jura :

10

Chancia	DELIANCE JEAN-LUC
	MEYNET Francine
Charchilla	GENAUDET Christine
	VOLATIER ROMAIN
Châtel de Joux	GRAND Anne-Marie
	KUPPERSCHMITT Alain
Coyron	HÔTE Didier
	CHAUVIN Bernard
Crenans	JUHAN Christine
	DUFRESNE Justine

Etival	DELORME Carole
	PERNOUD Eric
Jeurre	FROSSARD Christian
	LAHU Gregory
Lavancia-Epercy	RODIA Christophe
	PESENTI Jean-François
Lect	SAINTHILAIRE Olivier
	RETORD Dominique
Les Crozets	BERTOIS Valérie
	LAMOTTE Morgane
Maisod	LACROIX Régis
	MOYNAT Magali
Martigna	DANJEAN Eric
	TEIXEIRA Fernanda
Meussia	BALLAUD Maxime
	ROTA Yann
Moirans-en-Montagne	SAULNIER Nathalie
	PITON Alain
	COLIN Benoît
	ANGONIN Emmanuel
Montcusel	REY Raphaël
	ROGEBOS Dominique

Vaux-les-Saint-Claude	SECRETANT Serge
	JACOB Michel
Villard d'Héria	MARILLIER Michaël
	MOISSONNIER Alain

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

o) SICTOM de Lons-le-Saunier :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

De désigner les délégués suivants au SICTOM de la zone de Lons le Saunier :

ALIEZE	BOURGEOIS Josette
	BOURGEOIS Jean-Christophe
Andelot-Morval	FAIVRE Janine
	DELIZY Patrick
Arinthod	MONNERET Philippe
	GIROD Pascal
	DUPUIS Guy
	LAGARDE Anthony
Aromas	AUBRIOT Laurent
	REYDELLET CHANTAL
Beffia	MERCKY Thomas
	KASPAR Celine
Broissia	ROUGEMONT Daniel
	ECOCHARD Marianne

Cernon	RENAUD Aurélie
	MARIN Florence
Chambéria	CHAUVIN Didier
	SUDAN Lucie
Charnod	BAUCHAU Sabine
	<i>Pas de suppléant</i>
Chavéria	MARECHAL Florian
	MARECHAL Eric
Condes	<i>En attente</i>
	<i>En attente</i>
Cornod	PERRON Isabelle
	ANDREY Patrick
Courbette	BUCLEZ Didier
	DEMONT Marie-Eugénie
Cressia	HUVIER Camille
	PERRIN Marie-Laure
Dompierre-sur-Mont	GAILLARD Elodie
	PIETRIGA GUY
Dramelay	VARROT Olivier
	LAMARD Philippe
Ecrille	BENHELLI Thierry
	PILARD Céline
Genod	DALUZ Alain
	CARNET Yves

Gigny	VANDORSEIAAR Carin
	CORSETTI Patrice
La Boissière	
La Chailleuse	BELPERRON Pierre Rémy
	ROBERT Alain
La Tour du Meix	GAILLARD Denis
	BEGEL Sophie
Marigna-sur-Valouse	RENAUD Jean Christophe
	CHEVILLOT Antoine
Marnézia	PEREIRA Lena
	FATON Evelyne
Mérona	DE MERONA DIMITRI
	DE MERONA GAËTAN
Monnetay	MUSCAT Myriam
	RIVIERE Marie
Montfleur	FREROT Robert
	CHARBONNEL Virginie
Montlainsia	FILLOD Christelle
	BOEGLI Corinne
Montrevel	BIN Richard
	BOUTIFLAT Peter
Moutonne	ALABOUVETTE Véronique
	PERNIN Jessica

Nancuisse	FIEUX Françoise
	LUQUET Henri
Nogna	COURVOISIER Christelle
	MERUT Christiane
Onoz	GRUCHOCIAK MERCIER Emilie
	RUELLE Pauline
Orgelet	CHATOT Patrick
	VUITTON Nathalie
Pimorin	CHAMOUTON Jean-Paul
	COMPARET Lucie
Plaisia	MENOUEILLARD Stéphanie
	LUSSIANA Patrick
Poids de Fiole	BOUILLEUX Sullivan
	BERTIN Jacqueline
Présilly	FUTIN Marie-Thérèse
	CORDIER Patrice
Reithouse	FROMONT Jacqueline
	THOMAS Rémi
Rothonay	JASSERAND Jacky
	DESGOUILLES Séverine
Saint-Hymetière-sur-Valouse	DAVID Sophie
	BONJOUR Corinne
Saint-Maur	GASNE Laurent
	ILMAN Abdel

Sarrogna	CARRON Annabelle
	DALUZ Christel
Thoirette-Coisia	ENSANYAR Nicole
	LIECHTI Gérald
Val Suran	ECOIFFIER Christine
	TREPAT Guillaume
Valzin-en-Petite Montagne	LEVEQUE Jessica
	VUILLON Maryline
Vescles	DEDUIT Roger
	BORGES Alain
Vosbles-Valfin	FILLOD Philippe
	PIRON Fabienne

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

p) Assemblée Générale ASCOMADE :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER le délégué titulaire suivant pour représenter Terre d'Émeraude Communauté au sein de l'Assemblée Générale de l'ASCOMADE :

- Franck GIROD

DE DÉSIGNER le délégué suppléant suivant :

- Christian MICHAUD

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

q) Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Cuisine centrale :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER le membre suivant pour représenter Terre d'Émeraude Communauté au sein du syndicat mixte ouvert pour la gestion de la cuisine centrale de Lons-le-Saunier :

- Titulaire : Jean-Yves BUCHOT
- Suppléant : Yannick CASSABOIS

D'AUTORISER ce représentant à siéger et à exercer les fonctions liées à cette représentation au sein des instances du syndicat mixte ouvert pour la gestion de la cuisine centrale de Lons-le-Saunier durant ce mandat ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

r) Chemin de Cluny Bourgogne Franche Comté :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER le représentant titulaire suivant pour siéger au sein des instances de l'association « Chemin de Cluny Franche-Comté Bourgogne » : **Patrice CORSETTI**

DE DÉSIGNER le représentant suppléant suivant : **Nathalie ROUX**

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

s) Jura Tourisme Attractivité :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER le membre suivant pour représenter Terre d'Émeraude Communauté au sein de Jura Tourisme Attractivité :

- Frank STEYAERT

D'AUTORISER ce représentant à siéger et à exercer les fonctions liées à cette représentation au sein des instances de Jura Tourisme Attractivité durant ce mandat ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

t) Comité régional tourisme :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER le membre suivant pour représenter Terre d'Émeraude Communauté au sein du Comité Régional du Tourisme Bourgogne-Franche-Comté :

- Frank STEYAERT

D'AUTORISER ce représentant à siéger et à exercer les fonctions liées à cette représentation au sein des instances du Comité Régional du Tourisme Bourgogne-Franche-Comté durant ce mandat ;

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour - 0 contre - 0 abstention

u) Représentants au sein du CA de la SPL « Terre Emeraude Tourisme » :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER Frank STEYAERT comme son représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires ;

DE DÉSIGNER

- Philippe PROST
- Frank STEYAERT
- Grégoire LONG
- Dominique GRILLET
- Antoine VUITTON
- Jean-Charles GROSDIDIER
- Gwenael REFLOC'H
- Philippe BERTHET

Comme mandataires représentant Terre d'Emeraude Communauté au Conseil d'administration de la société ;

D'AUTORISER les mandataires ci-dessus à se prononcer sur la dissolution ou le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général de la société ;

D'AUTORISER, Monsieur Frank STEYAERT à assurer la présidence du conseil d'administration au nom de la collectivité dans le cas où le conseil d'administration désigne Monsieur Frank STEYAERT à cette fonction.

D'AUTORISER, en cas de cumul des fonctions de Président et de Directeur général, Monsieur Frank STEYAERT occuper la fonction de Directeur général de la société

18

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour – 0 contre – 0 abstention

v) Représentants au sein du CA de la Régie de Vouglans :

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

DE DÉSIGNER les représentants de Terre d'Émeraude Communauté au sein du Conseil d'administration de la régie de Vouglans comme suit :

- Philippe PROST
- Grégoire LONG
- Frank STEYAERT
- Jean-Charles GROSDIDIER
- Pierre-Rémy BELLERON
- Isabelle TISSOT
- Jérôme BENOIT
- Jean-Paul DUTHION
- Patrick MARQUES
- Romain PROST
- Christophe GERMAIN
- Philippe PERCIOT
- Dominique RETORD
- Franck HUGONNET

- Hervé JACQUEMIN
- Catherine DEVAUX
- Christine GENAUDET
- Christian MICHAUD
- Romuald ARRIBAS
- Hervé BAILLY

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour – 0 contre – 0 abstention

8 Attribution de subventions-Vie associatives et développement économique-2026

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'ATTRIBUER pour 2026 les montants suivants :

CULTURE	Montants attribués
ADAPEMONT – Festival Bouche à Oreille	6 000€
ADAPEMONT – Château d'Oliferne	3 000€
IDÉCLIC – Festival de l'Enfant	50 000€
NOËL AU PAYS DU JOUET	13 000€
FESTIVALZIN – Festival les Gueules de Bois	2 000€
BATTERIE FANFARE ORGELET – BFO	1 000€
COMITÉ DES FÊTES DE THOIRETTE – Spectacle de janvier	350€
DÉFLAGRATION – Spectacles et ateliers culturels	1 500€
ECLA – Concert rassemblement chorales	2 000€
FESTIVAL DE MUSIQUE DU HAUT-JURA - Concerts	2 000€
ONNO ARCHÉO – Fouilles archéologiques Villards d'Héria	2 000€
ATELIERS DES ARTISTES ASSOCIÉS - ZigZag	1 000€
ÉCOLE DE MUSIQUE JURA SUD	25 000€
MUSIQUE ET ARTS EN PAYS D'ORGELET - MAPO	16 000€
UNION MUSICALE CLAIRVALIENNE - UMC	20 000€
LA VACHE QUI RUE	4 000€
JEMA 2026 – Adhésion – métiers d'art	600€
CHEMIN DE CLUNY – Adhésion	400€
TOTAL SUBVENTIONS DÉDIÉES AU SECTEUR CULTUREL	149 850,00€

SPORT	Montants attribués
CODEP EPVG 39 – Adventur'games 2026	1 000€
DFF.ORG – Juraswim	500€
FC PETITE MONTAGNE – Stage de football écocitoyen	800€
FRI SAINT-MAUR	4 000€
CHEVAL COMTOIS ORGELET – Concours et journée festive	750€
TEAM JURA CROSS – Compétition motocross de Légna	1 000€
MOTO CROSS MOIRANS – Compétition motocross	1 000€
PULSION VTT BALANOD – Compétition VTT	500€
SECTION CYCLISTE ARINTOD - Gentlemen	1 000€
TENNIS PADEL CLAIRVAUX	1 500€
TRIATH'LONS – Triathlon de Chalain	1 500€
VOLODALEN – Trail Volodalen	1 500€
AS COLLÈGE XAVIER BICHAT ARINTHOD	500€
AS COLLÈGE PIERRE VERNOTTE MOIRANS EN MONTAGNE	500€
AS COLLÈGE DES LACS CLAIRVAUX LES LACS	500€
AS COLLÈGE MICHEL BRÉZILLON ORGELET	500€
CLUB OMNISPORT CLAIRVALIEN - COC	1 200€
JURA LACS FOOTBALL	17 500€
JURA SUD FOOTBALL	65 000€
JURA SUD HANDBALL	7 500€
BOURGEOIS Manon – Sponsoring	500€
DURAFFOURG Lauriane – Sponsoring	500€
TOTAL SUBVENTIONS DÉDIÉES AU SECTEUR SPORTIF	109 250,00€

ÉCONOMIE	Montants attribués
GROUPEMENT VALORISATION AGRICOLE PETITE MONTAGNE -GVA	1 000€
JEUNES AGRICULTEURS	1 500€
L'ATELIER AU VILLAGE – Pépinière d'entreprises	7 600€
TECBOIS – Plateforme technologique	10 000€
CPIE DU HAUT-JURA – Le Jura de Ferme en Ferme	2 200€
MISSION LOCALE – Participation	7 500€
TOTAL SUBVENTIONS DÉDIÉES AU SECTEUR ÉCONOMIQUE	29 800,00€

ASSOCIATION DU PERSONNEL	Montant attribué
EMROAD'CLUB – Association de personnel de TEC	2 650€
TOTAL SUBVENTION DÉDIÉE AU SECTEUR ASSOCIATIF	2 650,00€

DE CHARGER Monsieur le Président ou un de ses représentants de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2026.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 104 pour – 2 contres – 0 abstention

9) ZAE-Principe de cession d'une partie de la parcelle cadastrée section ZB « sous la combe » n°264 à la société Foncière Chabrière

D'ACTER le principe de la vente d'une partie de la parcelle cadastrée section ZB « Sous la combe » n°264 d'une contenance de 3263 m² au sein de la zone d'activités de Lavancia-Epercy, pour une surface de 94 m² selon document d'arpentage joint,

DE PRÉCISER qu'une nouvelle délibération sera soumise au Conseil communautaire pour acter de la désaffectation et du déclassement de ladite parcelle de 94 m²,

D'AUTORISER la société foncière Chabrières à déposer toute autorisation d'urbanisme, commerciale ou issue d'une législation connexe, en vue du projet d'agrandissement commercial souhaité,

D'AUTORISER Monsieur le Président à effectuer les démarches nécessaires à la finalisation de cette cession immobilière

DE DIRE que les recettes seront inscrites au budget chapitre 70.

DE CHARGER Monsieur le Président de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 106 votants – 106 pour – 0 contre – 0 abstention

Fin de séance : 20h16